



À l'attention des Présidents(tes) de clubs,

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du District de la Seine-Saint-Denis de football. Celle-ci se tiendra le :

SAMEDI 21 DECEMBRE 2024 à partir de 9H30
Salon Champion – Stade de France
Porte E
23, avenue Jules Rimet
93200 SAINT-DENIS

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Accueil et vérification des pouvoirs à partir de 8H30
- Quorum
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale 27 Juin 2024
- Lecture et approbation du rapport moral 2023/2024
- Lecture et approbation du bilan et du compte de résultat 2023/2024
- Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes 2023/2024
- Lecture et approbation du budget prévisionnel 2024/2025 et 2025/2026
- Questions Diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments sportifs les plus cordiaux.

Le Président

M. Ahmed HADEF

Extraits des Règlements et Statuts : Nous vous rappelons que seuls les clubs à jour de leurs cotisations 2023/2024 pourront voter. Attention, dans le cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée, confiez votre pouvoir à un club qui vous représentera ou transmettez votre pouvoir aux services administratifs du District.

Toute personne suspendu ne pourra prendre part aux votes.

Sans cette démarche, votre club se verra sanctionné par une amende statutaire (Article 12.3 des Statuts du District)